

Boulogne-sur-mer, 1.<sup>er</sup> Janvier 1823.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous faire part que voulant me retirer des affaires, je cède la suite de ma Maison à mon Fils, qui, à dater de ce jour, travaillera en son nom et pour son compte.

Je vous remercie, Monsieur, de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder jusqu'à présent, et en réclame la continuation pour mon successeur, qui reste chargé de ma liquidation.

J'ai l'honneur de vous saluer bien sincèrement.

L. Fontaine